

Séance du Conseil de Ville du 21.03.16

Motion

Les mendiants à Delémont ne sont pas une fatalité !

Depuis quelque temps, la population voit se développer une multitude de mendiants à Delémont.

On sait que ces mendiants ne sont pas au bénéfice d'une aide sociale insuffisante mais qu'il s'agit d'un réseau bien organisé pour récolter de l'argent.

Les passants sont interpellés et souvent intimidés.

Le règlement général de Police de la commune de Delémont ne prévoit aucune mesure face à ce phénomène.

Cette situation ne peut durer, il est temps de prendre les choses en mains.

Le groupe PLR demande au Conseil communal de mettre en œuvre un ensemble de mesures (adaptation règlement de police, directives, intervention sur le terrain, information à la population, prévention, ...) visant à empêcher l'agissement de bandes organisées en ville de Delémont et la mendicité.



Le groupe PLRD
Pierre Chételat

